



Forvis Mazars SA
Immeuble Asturia Bat C
4, rue Edith Piaf
44800 Saint-Herblain



KPMG SA
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia
35768 Saint Grégoire

Manitou BF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance

Siège social : 45 rue Kléber - 92300
LEVALLOIS-PERRET

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration

Siège social :

Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055

92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Manitou BF

Société anonyme

RCS : 857 802 508

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société Manitou BF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Manitou BF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions pour garanties

Risque identifié

La société comptabilise des provisions pour garanties et campagnes de rappel de matériels, destinées à couvrir, d'une part le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées, et d'autre part les coûts de remise à niveau du matériel vendu et du parc de machines concerné dans le cas de dysfonctionnements significatifs ou d'ordre sécuritaire.

Ces provisions, d'un montant global de 17,6 millions d'euros au 31 décembre 2025 (note 11 Provisions), sont constituées au moment de la vente des machines aux réseaux ou à la clientèle finale pour les garanties, et au moment où un dysfonctionnement significatif ou d'ordre sécuritaire est identifié pour les campagnes de rappels.

Le montant de la provision pour garantie couvre la garantie contractuelle (entre un et deux ans en fonction des machines). Ce montant est déterminé à partir de projections de données statistiques historiques. Le montant de la provision pour campagnes de rappel de matériels est déterminé sur la base du coût unitaire de remise à niveau appliqué au parc de machines concerné.

Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit dans les comptes annuels en raison de leur importance pour la compréhension des comptes, de la multiplicité des éléments entrant dans leur calcul et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du processus de recensement et d'évaluation de ces provisions ;
- Apprécier le caractère pertinent des contrôles clés mis en place par la direction pour déterminer les coûts ayant servi de base à cette évaluation, et notamment ceux relatifs aux différents taux utilisés dans les estimations ;
- Évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société
- Apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garanties, en vérifiant par sondage les données et calculs sous tendant ces hypothèses ;
- Revoir sur une base de tests les calculs effectués ;
- Comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.
- Apprécier les jugements exercés par la direction et le caractère approprié des informations données dans la note 11 de l'annexe aux comptes annuels

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Manitou BF par l'assemblée générale du 13 juin 2019 pour le cabinet KPMG SA et du 12 juin 2025 pour le pour le cabinet Forvis Mazars SA.

Au 31 décembre 2025, le cabinet KPMG SA était dans la 7^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Forvis Mazars SA était dans la 1^{ère} année de sa mission.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Saint-Herblain, le 23 avril 2026

KPMG SA

Saint-Grégoire, le 23 avril 2026

Arnaud Le Néen

Associé

Vincent Broyé

Associé

7.3. COMPTES SOCIAUX

7.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT

	<i>en milliers d'euros</i>	Notes	2024	2025
Produits d'exploitation (1) :				
Ventes de marchandises			456 882	454 613
Production vendue			1 395 381	1 249 090
Montant net du chiffre d'affaires		Note 18	1 852 263	1 703 703
Production stockée			-13 810	-9 555
Production immobilisée			18 393	21 517
Reprises sur provisions dépréciations et amortissements		Note 19	36 328	21 376
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles				37
Autres produits (1)			10 035	12 530
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 903 209	1 749 609
Charges d'exploitation (2) :				
Achats de marchandises et matières premières			1 243 838	1 139 458
Variations de stock			14 448	15 887
Autres achats et charges externes			221 627	202 818
Impôts et taxes et assimilés			12 912	12 762
Salaires			150 120	161 683
Charges sociales			79 738	81 643
Dotations aux amortissements sur immobilisations			30 583	34 394
Dotations aux dépréciations sur l'actif circulant			5 149	7 483
Dotations aux provisions			13 679	19 852
Valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées				413
Autres charges (2)			8 893	10 924
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 780 986	1 687 319
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			122 223	62 290
Revenus de titres			24 903	26 265
Différences positives de change			39 062	90 131
Produits des cessions d'immobilisations financières			53	35
Reprises sur dépréciations et provisions			17 787	18 497
Autres intérêts et produits assimilés			22 935	21 485
Produits financiers (3) (III)			104 740	156 413
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			18 497	33 028
Intérêts et charges assimilés			15 853	9 896
Différences négatives de change			47 468	70 015
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				125
Autres charges d'intérêts			6 767	4 418
Charges financières (4) (IV)			88 584	117 482
RESULTAT FINANCIER			16 156	38 931
RÉSULTAT COURANT avant impôts			138 380	101 221
Produits exceptionnels (V)			6 991	874
Charges exceptionnelles (VI)			3 037	592
RESULTAT EXCEPTIONNEL		Note 20	3 954	282
Participation des salariés aux résultats (VII)			7 596	485
Impôts sur les bénéfices (VIII)		Note 21	29 499	17 726
Total des produits (I+III+V)			2 014 940	1 906 896
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)			1 909 702	1 823 603
RÉSULTAT NET			105 239	83 293
(1) Dont produits afférents aux gains de change sur opérations commerciales			8 438	10 612
(2) Dont charges afférentes aux pertes de change sur opérations commerciales			6 899	8 495
(3) Dont produits concernant les entreprises liées.			46 307	46 065
(4) Dont charges concernant les entreprises liées.			4 320	2 398

BILAN

ACTIF

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2025		
		Montant net	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net
<i>en milliers d'euros</i>					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles (1)	Note 2	54 127	195 499	126 964	68 535
<i>Frais de développement</i>		14 719	79 465	59 862	19 603
<i>Concessions, brevets, licences</i>		10 723	75 679	65 537	10 142
<i>Fonds commercial</i>		144	1 708	1 564	144
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>		28 542	38 646		38 646
Immobilisations corporelles	Note 3	145 427	480 323	296 166	184 157
<i>Terrains</i>		14 532	29 618	14 509	15 109
<i>Constructions</i>		31 349	80 583	47 201	33 382
<i>Installations, agencements et aménagements</i>		18 529	68 603	47 796	20 806
<i>Installations techniques, matériels industriels</i>		35 566	200 746	161 317	39 428
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		5 863	32 072	25 341	6 731
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>		39 590	68 702		68 702
Immobilisations financières (2)	Note 4	697 567	665 347		665 347
<i>Participations</i>		17 513	17 513		17 513
<i>Créances rattachées à des participations</i>		42 337	38 357		38 357
<i>Participations</i>		634 399	605 959		605 959
<i>Autres immobilisations financières</i>		3 326	3 519		3 519
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)		897 121	1 341 169	423 130	918 040
Actif circulant					
Stocks et en-cours	Note 6	327 190	316 230	15 461	300 768
<i>Matières premières</i>		105 513	107 232	3 417	103 815
<i>En-cours de fabrication</i>		38 613	34 826		34 826
<i>Produits finis</i>		112 762	109 322	2 951	106 371
<i>Marchandises</i>		70 302	64 850	9 093	55 757
Avances et acomptes versés sur commandes		449	262		262
Créances d'exploitation (3)	Note 7	703 542	625 178	84	625 094
<i>Clients et comptes rattachés</i>		369 771	352 278	84	352 194
<i>Autres créances</i>		23 972	34 890		34 890
<i>Créances diverses</i>		309 799	238 010		238 010
Charges constatées d'avance	Note 15	5 831	9 646		9 646
Actions propres	Note 9	22 794	23 445		23 445
Disponibilités	Note 9	12 413	78 068		78 068
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)		1 072 220	1 052 829	15 545	1 037 284
Écarts de conversion actif (III)	Note 16	20 407	34 243		34 243
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III)		1 989 748	2 428 241	438 675	1 989 567
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an		6 897			14 818

PASSIF

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2025
		Montant net	Montant net
		<i>en milliers d'euros</i>	
Capitaux propres	Note 10		
Capital social	Note 10	39 668	39 668
Primes d'émission, de fusion, d'apport, etc.		45 119	45 119
Écarts de réévaluation (4)	Note 17	150 888	111 081
Réserves et report à nouveau		651 267	708 672
Résultat de l'exercice		105 239	83 293
Subventions d'investissement	Note 10	375	270
Provisions réglementées	Note 10	7 037	7 153
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)		999 595	995 257
Provisions pour risques		39 809	58 977
Provisions pour charges		23 567	22 577
Provisions pour risques et charges (II)	Note 11	63 376	81 554
Dettes (1)			
Dettes financières (2)(3)	Note 12	492 706	462 463
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		105 145	95 133
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		274 152	195 960
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		109 899	171 103
<i>Instruments financiers à terme</i>		3 510	267
Dettes d'exploitation	Note 12	351 753	371 797
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		253 368	279 934
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		95 755	89 283
<i>Autres dettes d'exploitation</i>		2 630	2 579
Dettes diverses	Note 12	28 510	29 686
Produits constatés d'avance	Note 15	38 211	46 463
TOTAL DES DETTES (II)		911 179	910 408
Écarts de conversion passif (III)	Note 16	15 598	2 348
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+II+III)		1 989 748	1 989 567
(1) Dont à plus d'un an		131 063	97 469
Dont à moins d'un an		780 117	812 939
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		4 164	978
(3) Dont emprunts participatifs			
(4) Dont écarts d'équivalence		149 980	110 173

7.3.2. ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MANITOU BF

INFORMATION GÉNÉRALE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Manitou BF est une société anonyme à Conseil d'administration de droit français au capital de 39 668 399 euros composé de 39 668 399 actions de 1 euro nominal.

Le siège social de la société, correspondant également au principal site de production, est :

430, rue de l'Aubinière - BP 10 249 - 44158 Ancenis Cedex France

La société est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro : 857 802 508 RCS Nantes – SIRET : 857 802 508 00047 – Code APE : 292D – Code NAF : 2822Z.

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus sur le site Manitou group.

INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes de la société Manitou BF ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 11 mars 2026.

COMMENTAIRES SUR L'ANNEXE DU BILAN

L'annexe du bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 989 567 milliers d'euros.

Le compte de résultat affiche :

- un total de produits de 1 906 895 milliers d'euros ;
- un total de charges de 1 823 603 milliers d'euros ;
- un bénéfice de 83 293 milliers d'euros.

L'exercice considéré débute le 1^{er} janvier 2025, finit le 31 décembre 2025 et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

« LIFT 2026-2030 »

Le 28 avril 2025, Manitou Group a dévoilé son nouveau plan stratégique « LIFT » pour consolider son leadership mondial et apporter des solutions différentes et novatrices à ses clients, en engageant ses collaborateurs et ses partenaires à innover, sur des solutions ayant un impact sociétal et environnemental positif.

Ce plan stratégique, approuvé par le Conseil d'administration, couvre les années 2026 à 2030. Il s'inscrit dans un environnement géopolitique et économique d'une volatilité sans précédent, qui oblige le groupe à continuer à s'adapter en permanence pour conforter son leadership et proposer des solutions toujours plus durables et efficaces à ses clients.

Il s'articule autour des axes suivants :

- leadership sur les marchés de la manutention et de l'élévation de personnes : Manitou Group ambitionne de consolider sa position de leader sur les chariots télescopiques, et renforcer sa présence sur le marché des nacelles élévatrices ;
- innovations responsables : le groupe accélère sa transition énergétique en élargissant ses gammes de machines électriques et des services associés. La circularité est également placée au cœur de ses ambitions avec le déploiement progressif de centres de reconditionnement et le développement d'offres de « rétrofit » ;

- focalisation sur l'expérience client : en s'appuyant sur l'expertise de son réseau de concessionnaires, Manitou Group s'organise pour offrir la meilleure expérience possible à ses clients. L'entreprise prévoit de mener sa transformation en accélérant sa digitalisation et l'utilisation de la data ;
- transformation pour réussir l'avenir : autour de deux enjeux « ressources humaines » et « compétitivité ». Manitou Group ambitionne de renforcer sa marque employeur pour attirer les talents et améliorer l'expérience de ses collaborateurs. L'entreprise prévoit également de lancer des programmes ambitieux pour augmenter sa compétitivité et d'accélérer ses développements de nouveaux produits et services.

Ce plan stratégique s'accompagne des objectifs⁴ suivants à l'horizon de 2030 :

- chiffre d'affaires supérieur à 3,8 milliards d'euros ;
- résultat opérationnel courant supérieur à 7,5 % du chiffre d'affaires ;
- EBITDA courant supérieur à 10 % du chiffre d'affaires ;
- 28 % des machines vendues sont électriques ;
- investissements sur 5 ans de 600 millions d'euros.

Pour atteindre ces objectifs et afin de mieux répondre aux attentes de ses clients et aux spécificités de ses marchés, le groupe va faire évoluer son organisation actuelle avec deux divisions (division Produits et division Services et Solutions) vers une organisation en trois zones géographiques : Amérique du Nord, Europe et LAPAM (Amérique latine, Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient).

Chacune des zones pilotera sa performance opérationnelle et financière. Cette nouvelle organisation sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2026.

Les initiatives de cette feuille de route stratégique et ce projet de nouveau modèle opérationnel vont permettre au groupe d'opérer cette profonde transformation nécessaire dans un monde en mouvement.

Dans la continuité du nouveau plan stratégique « LIFT » intégrant les enjeux de durabilité, le groupe travaille sur une nouvelle feuille de route RSE 2026-2030 renforcée.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Dans la perspective du déploiement de sa nouvelle feuille de route stratégique "LIFT 2030", Manitou BF a annoncé le 26 novembre 2025 l'évolution de l'organisation de son Comité exécutif à compter du 1er janvier 2026.

Afin de renforcer la proximité avec ses clients, d'accélérer sa croissance internationale et de porter ses ambitions d'innovation et de digitalisation, le groupe adopte une nouvelle structure opérationnelle articulée autour de trois zones géographiques, soutenues par des fonctions globales et corporate.

Cette nouvelle équipe de direction, alliant expertises internes et expériences internationales, aura pour mission de mener la transformation du groupe et d'atteindre les objectifs financiers et extra-financiers fixés. Elle est le socle managérial pour mener la transformation du groupe.

Pour piloter les opérations au plus près des marchés et de ses clients, trois présidents de région sont nommés : Brad Boehler, Président North America ; Jean Rouault, Président Distribution Europe ; Steve Ryder, Président LAPAM (Amérique Latine, Pacifique, Asie, Moyen-Orient, Afrique et Océanie).

Quatre directions transversales assureront la cohérence, la performance et l'innovation à l'échelle mondiale avec les nominations de Maurizio Achilli, Chief Procurement Officer, Elisabeth Ausimour, Chief Innovative Business & Technologies Officer, Corinne Le Guyader, Chief Commercial

⁴ L'ensemble de ces objectifs est défini hors acquisitions et, en prenant l'hypothèse de conditions de marchés non touchées par toute nouvelle crise majeure ou structurelle

Excellence & Service Officer et Pierre Paineau, Chief Manufacturing & Industrial Officer.

Trois fonctions corporate garantiront la solidité du groupe avec des membres actuels du Comité exécutif : Céline Brard, Chief Financial Officer, Christine Prat, Chief Human Resources Officer et Hervé Rochet, Chief Transformation & Governance Officer.

Un processus de recrutement a également été lancé pour désigner le successeur de Michel Denis, Directeur général, dont le mandat arrive à son terme en juin 2026.

ACQUISITION DE L'ACTIVITÉ ROBOTIQUE DE LA SOCIÉTÉ SITIA

Manitou Group a annoncé l'acquisition de l'activité robotique de la société Sitia, qui est un partenaire du groupe depuis près de 10 ans.

Cette opération s'intègre pleinement dans la nouvelle feuille de route « LIFT » présentée fin avril. Ainsi, Manitou Group fait de la robotisation un axe d'innovation structurant en se dotant de compétences reconnues dans ce domaine. Une équipe de sept personnes, parmi lesquelles des doctorants et ingénieurs, bénéficiant chacun d'une grande expertise dans le développement de robots, avec notamment la création d'un robot tracteur agricole autonome TREKTOR, va rejoindre les équipes R&D de Manitou Group. Cette acquisition intègre également la propriété intellectuelle de la branche d'activité robotique de Sitia.

L'expertise robotique de Sitia permettra au groupe d'accélérer le développement de produits et services à forte valeur ajoutée, en s'adressant aux besoins de ses clients des secteurs agricole et semi-industriel.

Avec cette acquisition, le groupe place la robotisation au cœur de ses prochains développements, et créera dès cette année un nouveau pôle « Manitou Group Robotics ».

TARIFS DOUANIERS AUX ÉTATS-UNIS

Au cours de l'année, la société Manitou BF a évolué dans un environnement commercial marqué par un renforcement des barrières tarifaires notamment entre les États-Unis et l'Europe. Ces mesures ont impacté directement sur la société.

À ce stade, l'impact direct des droits de douane sur l'activité reste limité.

Toutefois, la société s'adapte à ces évolutions afin de limiter son exposition aux risques douaniers. Il a notamment engagé des actions pour adapter progressivement sa politique tarifaire sur le marché nord-américain, afin de compenser partiellement les effets des hausses de droits à l'importation sur certains intrants spécifiques.

POURSUITE DE L'ÉLECTRIFICATION DES GAMMES

Dans le cadre de sa stratégie de transition vers des solutions de manutention plus durables, le groupe poursuit activement l'électrification de sa gamme. Dans ce contexte, les premiers chariots télescopiques 100 % électriques destinés au marché de la construction (MT 625e) ont été livrés. Ce modèle est équipé de batteries électriques développées en interne par sa filiale EasyLi acquise en 2023.

En complément, en juillet 2025, le groupe a signé un accord avec son partenaire historique, le chinois Hangcha, en vue de la création d'une joint-venture basée au Mans (France) dédiée à la fabrication et à la distribution de batteries lithium-ion pour véhicules industriels.

PROGRAMME DE WHOLESALÉ

MBF dispose d'un programme de financement des créances de ses distributeurs dans un cadre strict avec un organisme de financement. Il est basé sur la cession de créances non escomptées et permet à la société de se faire payer à la date d'échéance de la facture par la banque et au distributeur de négocier avec la banque un financement. Ainsi, les créances sont maintenues en créances opérationnelles dans la rubrique « Clients » jusqu'au paiement par l'organisme financier. Le risque est transféré à l'organisme de financement sans recours possible, sauf si les créances cédées dépassent les lignes de crédit négociées. Ce programme inclut également une assurance-crédit.

L'en-cours de MBF auprès de l'organisme financier est de 32,9 millions d'euros contre 34,8 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Le risque de recours sur les créances échues au 31 décembre 2025 est de 0,5 millions d'euros.

Dans le cadre de ce programme, l'organisme financier a octroyé un préfinancement de 98,8 millions en décembre 2025.

Le coût financier sur l'année 2025 est quasi nul.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

NOTE 1.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un certain nombre de chapitres pouvant avoir un caractère significatif sont développés ci-après.

NOTE 1.2 CHANGEMENT DE MÉTHODES ET RÈGLES COMPTABLES

L'exercice 2025 est le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2022-06.

Il prévoit une nouvelle définition du résultat exceptionnel qui le limite aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel et aux écritures comptables d'origine purement fiscale.

Les comptes de transfert de charge sont supprimés et les états financiers sont modernisés.

Les impacts du changement de réglementation porte essentiellement sur les résultats de cession désormais classés en résultat d'exploitation au lieu du résultat exceptionnel (-0,4 millions d'euros en 2025 contre 6,6 millions d'euros en 2024).

Les transferts de charges sont désormais classés en refacturations diverses pour 8,0 m€ et en charges sociales pour 0,4 millions d'euros en 2025 contre 17,1 millions d'euros classés en transfert de charges d'exploitation en 2024.

L'entrée en vigueur du règlement n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes 2025.

NOTE 1.3 ACTIF IMMOBILISÉ

NOTE 1.3.1 FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à l'article 212-3-2 du règlement ANC N°2014-03, les coûts de développement engagés par la société, se rapportant à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ont été immobilisés, les conditions d'activation précisées par le PCG étant remplies. S'agissant d'une méthode préférentielle, la société avait opté dès 2005 pour ce traitement comptable.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et de développement autres que ceux décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

NOTE 1.3.2 LOGICIELS INFORMATIQUES

Ils comprennent essentiellement les coûts encourus dans le cadre de la mise en place de différents projets pour la part relative à la conception détaillée de ces mêmes projets, à la programmation, aux tests et à la documentation.

Les frais enregistrés lors de l'étude préalable, la phase d'analyse fonctionnelle et pour la formation des utilisateurs sont enregistrés en charges.

Les coûts de configuration et de customisation des logiciels en mode SaaS sont comptabilisés en actifs incorporels lorsqu'ils répondent aux critères d'immobilisation, à savoir :

- le projet est considéré comme ayant de sérieuses chances de réussite technique
- l'entité manifeste sa volonté de produire le logiciel, indique la durée d'utilisation minimale estimée compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels et précise l'impact attendu sur le compte de résultat.

NOTE 1.3.3 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Conformément au règlement ANC N°2014-03, les méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de développement) sont les suivantes :

- la base amortissable représente la différence entre le coût de l'actif et la valeur résiduelle, considérée comme nulle pour l'ensemble des biens amortissables ;
- les durées d'amortissement ont été adaptées à la durée probable d'utilisation des différentes catégories de biens et calculées sur le mode linéaire ;
- les principales durées d'amortissement sont les suivantes :
 - fonds commercial : 5 ans,
 - brevets : 5 ans,
 - logiciels informatiques : 3 ans et 7 ans pour le système d'information intégré (ERP),
 - frais de développement : 5 ans,
 - constructions : entre 20 ans et 30 ans selon la qualité des bâtiments construits,
 - aménagements des terrains et des constructions : 10 ans,
 - installations techniques : 10 ans,
 - matériels industriels : entre 3 ans et 7 ans selon le type de matériel,
 - outillages industriels et moules : 3 ans,
 - matériels de transport : 4 ans pour les voitures de tourisme, 5 ans pour les gros véhicules utilitaires,
 - matériels de bureau et informatiques : entre 3 ans et 5 ans selon le type d'équipement,
 - mobilier de bureau : 10 ans.

La différence constatée entre les amortissements fiscaux calculés selon le mode dégressif et les amortissements linéaires définis sur la durée probable d'utilisation est inscrite en provisions réglementées (amortissements dérogatoires). Pour les frais de développement, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés, comme prévu par les textes, à compter de la date d'inscription du bien à l'actif.

NOTE 1.3.4 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

NOTE 1.4 TITRES DE PARTICIPATION

Afin de présenter des capitaux propres homogènes entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la société avait opté, lors de la clôture des comptes de l'exercice 1990, conformément à l'article 3 de la loi du 3 janvier 1985 et à l'article 11 du décret du 17 février 1986, pour la valorisation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en

fonction de la quote-part des capitaux propres déterminés d'après les règles de consolidation que ces titres représentent.

Conformément à l'article 221-4 du règlement ANC n° 2014-03, si à la clôture de l'exercice, la valeur globale des titres évalués par équivalence est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation globale du portefeuille est constituée. Une provision pour risque global de portefeuille est également constituée si la valeur globale d'équivalence est négative.

Les frais d'acquisition sont activés. Conformément aux textes fiscaux en vigueur, ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur 5 ans de manière linéaire.

NOTE 1.5 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites en « Valeurs mobilières de placement » lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat et d'attribution d'actions et en « Autres immobilisations financières » dans les autres cas.

Pour les plans jugés exerçables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option) pour lesquels une sortie de ressources est probable, les actions correspondantes sont classées dans un compte spécifique des « Valeurs mobilières de placement ».

Lorsque la valeur de marché des actions Manitou devient inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. Aucune dépréciation n'est enregistrée pour les actions classées en titres immobilisés destinées à être annulées ainsi que pour les actions classées au sous-compte spécifique des valeurs mobilières de placement (plans jugés exerçables). Ces dernières contribuent au calcul d'un passif déterminé comme expliqué ci-dessous.

Conformément aux articles 624-2 à 624-18 du règlement ANC N°2014-03, la charge relative aux plans d'options et d'attribution d'actions de performance portant sur des actions Manitou BF est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits par les employés. Elle est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Salaires et charges sociales » en contrepartie d'une provision pour charges au bilan.

Cette charge correspond, pour les plans d'options d'achat, à la différence entre la valeur en portefeuille, nette de dépréciation, des actions affectées à ces plans, et le prix d'exercice correspondant s'il est inférieur et pour les plans d'actions de performance, à la valeur en portefeuille des actions affectées à ces plans.

NOTE 1.6 STOCKS

NOTE 1.6.1 ÉVALUATION

- Marchandises : valorisées au prix d'achat.
- Matières premières : valorisées au prix d'achat moyen pondéré.
- Produits semi-ouvrés, en cours de fabrication et produits finis : valorisés au prix de revient de fabrication (matières premières au coût réel, machines et main-d'œuvre au coût réel).

NOTE 1.6.2 DÉPRÉCIATION

- Marchandises : comme les années précédentes, les marchandises ont fait l'objet d'une dépréciation calculée statistiquement en fonction de la rotation et de la perte probable.
- Matières premières : la méthode précédente, c'est-à-dire la dépréciation d'articles à faible rotation, a été poursuivie.
- Produits finis : les matériels ont fait l'objet d'un examen, élément par élément, les matériels concernés étant des matériels d'occasion ainsi que des matériels de démonstration, en dépôt ou à rotation lente, le taux de dépréciation étant déterminé par famille de produits.

NOTE 1.7 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptabilisée.

NOTE 1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

NOTE 1.9 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement est calculé conformément à la norme internationale IAS 19 révisée et autorisée par la recommandation 2013-02 de l'ANC du 7 novembre 2013. Ce calcul prend également en compte la nouvelle recommandation de l'ANC parue en 2021. La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

Les engagements de retraite sont évalués en prenant en compte des hypothèses démographiques et économiques. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt des obligations de première catégorie. Les catégories de plans à prestations définies au sein de Manitou BF ainsi que les principales hypothèses utilisées sont détaillées à la note 11 des états financiers.

NOTE 1.10 MÉDAILLES DU TRAVAIL

L'engagement a été calculé, comme pour l'exercice précédent, conformément à la recommandation 2003-R-01 du 1^{er} avril 2003 du CNC reprenant les dispositions de la norme internationale IAS 19.

NOTE 1.11 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. À la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risque.

NOTE 1.12 INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Conformément au règlement ANC 2015-05 sur les instruments financiers, les pertes et les gains de change liés à des opérations commerciales ont été comptabilisés en résultat d'exploitation et les instruments de couverture à la clôture ont été revalorisés.

Les effets des instruments de couverture sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. La dépréciation ou la provision pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte l'effet de la couverture. Les variations de juste valeur des instruments ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec le risque couvert et pour les non-dérivés de change (créances, dettes, etc.) convertis au cours de clôture.

La société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, ainsi que sa politique de couverture.

La société s'efforce de minimiser le risque de change en procédant à des couvertures de change sur les flux les plus significatifs pour leur montant net de leur exposition aux devises, après prise en compte des achats en monnaies étrangères.

NOTE 2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	Acquisitions	Virements de poste à poste	Sorties	Montants bruts 31.12.2025
Frais de développement	67 720	805	10 940		79 465
Concessions, brevets, licences	70 518	2 246	3 330	415	75 679
Fonds commercial	1 708				1 708
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations incorporelles en cours	28 541	24 566	-14 269	191	38 646
Avances et acomptes					
TOTAL	168 489	27 617	0	606	195 499

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	Dotations	Autres diminutions	Amortissements 31.12.2025
Frais de développement	53 002	6 860		59 862
Concessions, brevets, licences	59 795	6 158	415	65 537
Fonds commercial	1 564			1 564
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Avances et acomptes	0			0
TOTAL	114 361	13 018	415	126 964

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	Montants nets 31.12.2025
Frais de développement	14 719	19 603
Concessions, brevets, licences	10 723	10 142
Fonds commercial	144	144
Autres immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	28 542	38 646
Avances et acomptes	0	0
TOTAL	54 128	68 535

NOTE 2.1 FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement, engagés directement par la société et activés en 2025, s'élèvent à 16 155 milliers d'euros, dont 15 350 milliers d'euros sont des augmentations d'immobilisations en cours.

Tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'études et développement autres que ceux décrits ci-dessus, ont été enregistrés en charges au cours de l'exercice 2025 pour un montant de 20 310 milliers d'euros contre 19 163 milliers d'euros au cours de l'exercice 2024.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Montants bruts 31.12.2025
Terrains	28 364	453	1 562	760	29 618
Constructions	76 453	2	4 837	709	80 583
Installations, agencements et aménagements	65 581	749	5 262	2 990	68 603
Installations techniques, matériels industriels	186 489	6 047	9 363	1 153	200 746
Autres immobilisations corporelles	29 072	2 973	428	401	32 072
Immobilisations corporelles en cours	39 590	50 581	-21 453	17	68 702
TOTAL	425 549	60 805	0	6 030	480 325

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	Dotations	Sorties	Amortissements 31.12.2025
Terrains	13 832	1 437	760	14 509
Constructions	45 104	2 805	708	47 201
Installations, agencements et aménagements	47 052	3 644	2 899	47 796
Installations techniques, matériels industriels	150 923	11 445	1 051	161 317
Autres immobilisations corporelles	23 209	2 521	390	25 341
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	280 121	21 853	5 808	296 166

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	Montants nets 31.12.2025
Terrains	14 532	15 109
Constructions	31 349	33 382
Installations, agencements et aménagements	18 529	20 806
Installations techniques, matériels industriels	35 566	39 428
Autres immobilisations corporelles	5 863	6 731
Immobilisations corporelles en cours	39 590	68 702
TOTAL	145 429	184 159

Les investissements 2025 comprennent de nouveaux bâtiments industriels en cours d'achèvement pour 24 656 milliers d'euros ainsi que divers aménagements de bâtiments sur les différents sites de production pour 6 011 milliers d'euros. Ils comprennent également du matériel de production pour 26 552 milliers d'euros, ainsi que du matériel informatique et de bureau pour 3 262 milliers d'euros.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Diminutions	Montants bruts 31.12.2025
Participations	17 513					17 513
Créances rattachées à des participations*	42 337		945		4 925	38 357
Participations évaluées par équivalence**	634 399	-39 807	12 955		1 588	605 959
Prêts	0				0	0
Autres immobilisations financières	3 326		193			3 519
TOTAL	697 574	-39 807	14 093	0	6 513	665 347

* Sur l'exercice 2025, la société a octroyé un prêt à sa filiale Manitou Mawsley pour un montant de 800 milliers de livres britanniques.

** Ce poste comprend les titres de participation détenus à plus de 50 % et évalués selon la méthode de la mise en équivalence, conformément aux principes comptables définis au paragraphe 1.4. La mise en équivalence des titres a donné lieu sur l'exercice 2025 à une diminution de l'écart d'équivalence de 39 807 milliers d'euros, passant ainsi celui-ci de 149 980 milliers d'euros à 110 173 milliers d'euros. Voir détail à la note 5.

Détail et variation des titres de participation à leur valeur d'acquisition :

<i>en milliers d'euros</i>					
Sociétés	31.12.2024	Acquisitions 2025	Virements de poste à poste	Cessions	31.12.2025
Manitou Global Services	1 716				1 716
Manitou UK	598				598
Manitou Italia	59 860				59 860
Manitou Benelux	712				712
Manitou Asia	0				0
Manitou Portugal	2 963				2 963
Manitou Deutschland	8 712				8 712
Manitou Australia	1 326				1 326
Manitou China	5 705				5 705
Manitou Manutencion España	6 732				6 732
Manitou Vostok	3 761			-1 588	2 173
Manitou Polska	53				53
Manitou America Inc.	278 973				278 973
Manitou Interface and Logistics Europe	1 995				1 995
Manitou South Asia	636				636
Manitou Brasil	12 570	10 000			22 570
Manitou Nordics	244				244
Manitou Middle East	212				212
Manitou Malaysia	2 564	248			2 812
Manitou Chile	136				136
LMH Solutions	3 000				3 000
Manitou Développement	25				25
Manitou Equipment India	69 560				69 560
Manitou Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	5 577				5 577
Manitou Mexico	221				221
Manitou Japan	103				103
Manitou PS UK	2 060				2 060
Manitou Holding Southern Africa	1 642				1 642
MN Lifttek Oy	4 494	650			5 144
Manitou Asia-Pacific Holding Pte Ltd	1 309				1 309
Easyli	3 132	653			3 785
Gi.Erre S.R.L.	3 757				3 757
Manitou Group newco Spain S,L,	71				71
HM BATTERY SOLUTIONS		364			364
MANITOU INDONESIA PERKASA		1 040			1 040
TOTAL	484 418	12 955	0	-1 588	495 785

Manitou BF a souscrit à l'augmentation de capital de ses filiales Manitou Brasil pour 10 000 milliers d'euros et Manitou Malaysia pour 248 milliers d'euros.

Manitou BF a racheté les parts d'actionnaires minoritaires de ses filiales Lifttek et Easyli, portant ainsi sa participation dans ces sociétés à 100 %.

Deux nouvelles sociétés ont été créées sur l'exercice : la joint venture HM Battery solutions et la société indonésienne Manitou Indonesia Perkasa pour respectivement 364 milliers d'euros et 1 040 milliers d'euros.

Enfin, la filiale russe Manitou Vostok a réduit son capital de 1 588 milliers d'euros, en lien avec sa baisse d'activité.

NOTE 5 PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE (EN MILLIERS D'EUROS)

Sociétés	31.12.2024				31.12.2025			
	% détenu	Valeur comptable (coût acq. ou valeur réév. 1976)	Valeur d'équivalence (IFRS)	Écart d'équivalence (IFRS)	% détenu	Valeur comptable (coût acq. ou valeur réév. 1976)	Valeur d'équivalence (IFRS)	Écart d'équivalence (IFRS)
Manitou Global Services	100,00%	1 716	19 511	17 795	100,00%	1 716	17 547	15 831
Manitou UK	99,42%	598	16 583	15 985	99,42%	598	15 195	14 597
Manitou Italia	100,00%	59 860	195 731	135 871	100,00%	59 860	229 051	169 191
Manitou Benelux	99,90%	713	9 008	8 296	99,90%	713	7 087	6 374
Manitou Asia-Pacific Holding Pte Ltd	100,00%	1 310	10 313	9 003	100,00%	1 310	9 459	8 149
Manitou Portugal	100,00%	2 963	8 432	5 470	100,00%	2 963	7 886	4 923
Manitou Deutschland	100,00%	8 712	6 962	-1 750	100,00%	8 712	6 673	-2 039
Manitou Holding Southern Africa	100,00%	1 642	29 255	27 613	100,00%	1 642	33 697	32 055
Manitou America Inc.	100,00%	278 973	225 879	-53 093	100,00%	278 973	170 634	-108 338
Manitou Australia	100,00%	1 325	11 549	10 223	100,00%	1 325	11 626	10 301
Manitou China	100,00%	5 705	4 511	-1 194	100,00%	5 705	4 019	-1 686
Manitou Manutencion España	100,00%	6 732	13 633	6 901	100,00%	6 732	14 321	7 589
Manitou Vostok	100,00%	3 761	492	-3 270	100,00%	2 173	-142	-2 315
Manitou Polska	100,00%	53	1 066	1 014	100,00%	53	1 274	1 222
Manitou Interface and Logistics Europe	99,75%	1 995	4 901	2 906	99,75%	1 995	5 087	3 092
Manitou South Asia	100,00%	637	2 962	2 326	100,00%	637	2 084	1 447
Manitou Brasil	99,99%	12 570	5 939	-6 631	99,99%	22 570	15 868	-6 702
Manitou Nordics	100,00%	244	250	6	100,00%	244	396	152
Manitou Middle East	100,00%	212	654	442	100,00%	211	628	417
Manitou Malaysia	100,00%	2 564	2 491	-72	100,00%	2 812	2 285	-527
Manitou Chile	100,00%	136	122	-14	100,00%	136	124	-12
LMH Solutions	100,00%	3 000	1 820	-1 180	100,00%	3 000	1 640	-1 360
Manitou Equipment India	100,00%	69 560	42 388	-27 171	100,00%	69 560	32 645	-36 915
Manitou Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	100,00%	5 577	6 672	1 095	100,00%	5 577	4 147	-1 430
Manitou Mexico	100,00%	221	364	143	100,00%	221	390	169
Manitou Japan	100,00%	103	113	10	100,00%	103	104	1
Manitou PS UK	100,00%	2 060	1 689	-371	100,00%	2 060	1 354	-705
MN Lifttek Oy	86,00%	4 494	5 339	845	100,00%	5 144	5 978	834
Manitou Développement	100,00%	25	25	0	100,00%	25	25	0
Easyli	81,90%	3 132	964	-2 168	100,00%	3 785	-1 282	-5 067
Gi.Erre	100,00%	3 757	3 965	208	100,00%	3 757	4 464	707
Manitou Center Madrid S.L.	100,00%	71	818	747	100,00%	71	697	626
HM BATTERY SOLUTIONS					100,00%	364	0	-364
MANITOU INDONESIA PERKASA					100,00%	1 040	998	-42
TOTAL		484 419	634 399	149 980		495 785	605 959	110 174

NOTE 6 STOCKS

<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024			31.12.2025		
	Total brut	Dépréciation	Net	Total brut	Dépréciation	Net
Matières premières	108 243	2 730	105 513	107 232	3 417	103 815
En-cours de fabrication	38 613		38 613	34 826		34 826
Produits finis	115 090	2 328	112 762	109 322	2 951	106 371
Marchandises	77 773	7 470	70 302	64 850	9 093	55 757
TOTAL	339 718	12 528	327 190	316 230	15 461	300 768

NOTE 7 CRÉANCES D'EXPLOITATION

<i>en milliers d'euros</i>	Montants bruts			Provisions		
	31.12.2024	Mouvements 2025	31.12.2025	31.12.2024	Mouvements 2025	31.12.2025
Clients et comptes rattachés	369 817	-17 539	352 278	46	38	84
Autres créances	23 972	10 277	34 890	0		0
Créances diverses	309 799	-70 885	238 010	0		0
Capital souscrit appelé, non versé	0	0	0	0		0
TOTAL	703 588	-78 148	625 178	46	38	84

<i>en milliers d'euros</i>	Montants nets	
	31.12.2024	31.12.2025
Clients et comptes rattachés*	369 771	352 194
Autres créances	23 972	34 890
Créances diverses	309 799	238 010
Capital souscrit appelé, non versé	0	0
TOTAL	703 542	625 094
*Dont effets de commerce	3	

NOTE 8 VENTILATION DES CRÉANCES

<i>en milliers d'euros</i>	Total brut	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations*	38 357	13 301	24 047	1 009
Prêts	0			
Autres immobilisations financières	3 518	1 518	1 250	750
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	235	235		
Autres créances clients	352 043	352 043		
Personnel et comptes rattachés	45	45		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140	140		
Impôt sur les bénéfices	11 774	11 774		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 564	18 564		
Divers	0	0		
Groupe et associés	238 010	238 010		
Débiteurs divers	4 367	4 367		
Charges constatées d'avance	9 646	9 646		
TOTAL	676 698	649 642	25 297	1 759
*Prêts accordés aux filiales au cours de l'exercice.	945			
*Prêts remboursés par les filiales en cours de l'exercice.	4 925			

NOTE 9 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées au cours du 31 décembre 2025.

Les Sicav monétaires ont fait l'objet d'un « acheté-vendu » à cette date et les intérêts courus sur les autres placements ont été comptabilisés à la fin de l'exercice.

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2025
SICAV monétaires		
Actions société cotée		
Provision pour dépréciation actions		
Actions propres de la société	23 445	23 445
Provision pour dépréciation actions propres	-651	
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	22 794	23 445
Disponibilités	12 413	78 068
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT & DISPONIBILITÉS	35 207	101 513

Au 31 décembre 2025, les actions propres détenues par la société en couverture d'options d'achat d'actions (1 381 461) sont inscrites en valeurs mobilières de placement pour le prix d'acquisition de 23 445 milliers d'euros, soit un prix moyen de 16,97 euros par action.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

NOTE 10.1 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Écart de réévaluation	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions et provisions réglementées	Total de capitaux propres
31.12.2024	39 668	45 119	150 888	3 967	295 504	351 797	105 239	7 413	999 595
Augmentation de capital									
Résultats 2024						105 239	-105 239		0
Dividendes						-47 834			-47 834
Résultats 2025							83 293		83 293
Impacts des écarts d'équivalence			-39 807						-39 807
Variation subventions investissement								-105	-105
Variation des amortissements dérogatoires de l'exercice								115	115
31.12.2025	39 668	45 119	111 081	3 967	295 504	409 201	83 293	7 423	995 257

NOTE 10.2 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre	Montant
Composition du capital au début de l'exercice	1,00 €	39 668 399	39 668 399 €
Augmentation de capital	1,00 €		
Options de souscription d'actions	1,00 €		
CAPITAL AU 31.12.2025	1,00 €	39 668 399	39 668 399 €

NOTE 11 PROVISIONS

en milliers d'euros	31.12.2024	Dotations	Reprises		Changement de méthode	31.12.2025
			Utilisées	Non utilisées		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES						
Provision pour hausse des prix	0		0			0
Amortissements dérogatoires	7 037	115				7 153
Autres provisions réglementées	0		0			0
TOTAL	7 037	115	0	0		7 153
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Litiges (1)	4 171	6 359	2 254			8 276
Garanties données aux clients (2)	17 637	10 216	8 333	1 974		17 546
Pertes de change	18 002	33 155	18 002			33 155
Pensions et obligations similaires (3)	1 374	175	125			1 424
Autres provisions pour risques & charges	0					0
Provisions pour engagements de retraite (4)	22 193	2 975	4 015		0	21 153
TOTAL	63 376	52 880	32 728	1 974	0	81 554
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS						
Immobilisations incorporelles	0					0
Immobilisations corporelles	0					0
Titres de participation	0					0
Stocks et en-cours	12 528	7 410	4 477			15 461
Comptes clients	47	73	35			84
Autres (5)	658		658			0
TOTAL	13 232	7 483	5 171	0		15 545
TOTAL GÉNÉRAL	83 645	60 479	37 899	1 974		104 253
Dont dotations et reprises :		Dotations		Reprises		
d'exploitation		27 336		21 377		
financières		33 028		18 497		
exceptionnelles		115				

(1) LITIGES : Au 31 décembre 2025, les provisions pour litiges comprennent une provision de 3,65 millions d'euros suite à la mise en redressement judiciaire de l'un de nos fournisseurs et une provision de 3,0 millions d'euros sur le contrôle fiscal en cours

(2) GARANTIES : une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des machines et des pièces détachées au moment de leur mise en service par les réseaux ou à la clientèle finale. Elle couvre la garantie contractuelle, ainsi que son éventuelle extension après étude au cas par cas ou dans le cadre de campagnes. Cette provision est calculée selon une approche statistique.

(3) PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES : ce poste correspond au montant de la provision pour médailles du travail.

(4) PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE : les provisions pour engagement de retraite ont été évaluées selon les principes décrits dans la note 1.9.

		31.12.2024	31.12.2025
Âge de départ	cadres	64/67 ans	64/67 ans
	non cadres	64/67 ans	64/67 ans
		Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 43 ans	Croissance progressive du nombre d'années de cotisation pour atteindre 43 ans
Taux de progression annuel des salariés		4,20%	4,20%
Taux d'actualisation		3,45%	4,15%
Taux de rendement des actifs		3,45%	3,45%
Taux de mortalité		TGH05/TGF05	TGH05/TGF05
Taux de rotation du personnel	cadres	2,50%	2,50%
	non cadres	1,00%	1,00%

Les écarts actuariels ont été pris en compte en totalité dans le résultat.

La provision pour indemnité de fin de carrière a évolué comme suit :

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2025
Engagement fin de période		-22 193	-21 153
Actifs de couverture fin de période		3 116	3 195
Situation financière		-19 077	-17 958
Coût des services passés		0	0
(Provision) / montant payé d'avance		-19 077	-17 958

L'impact sur le résultat enregistré dans les comptes en 2024 et en 2025 se décompose comme suit :

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2025
Coût des services passés		2 036	2 135
Coût d'actualisation		821	942
Rendement attendu des actifs de couverture		-95	-102
Réduction			
Coût des services passés		0	0
SOUS-TOTAL		2 762	2 975
Transfert acquisition		0	0
Écart actuariel calculé		-1 597	-4 015
TOTAL		1 165	-1 040

NOTE 12 VENTILATION DES DETTES

	<i>en milliers d'euros</i>	Total brut 31.12.2025	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	95 133	95 133	25 133	70 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	195 960	195 960	168 492	24 063	3 406
Emprunts et dettes financières diverses	171 103	171 103	171 103		
Instruments financiers à terme	267	267	267		
Fournisseurs et comptes rattachés	279 934	279 934	279 934		
Personnel et comptes rattachés	50 307	50 307	50 307		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 151	34 151	34 151		
Impôt sur les bénéfices	912	912	912		
Taxe sur la valeur ajoutée	289	289	289		
Autres impôts et taxes	3 624	3 624	3 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 586	8 586	8 586		
Autres dettes	23 678	23 678	23 678		
Produits constatés d'avance	46 463	46 463	46 463		
TOTAL		910 408	812 939	94 063	3 406
*Emprunts souscrits au cours de l'exercice.					

Aucune de ces dettes n'est garantie par des sûretés.

NOTE 13 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2025
Participations évaluées par équivalence*		634 399	605 959
Créances rattachées à des participations		42 337	38 357
Autres participations		17 513	17 513
Créances clients et comptes rattachés		250 826	193 427
Autres créances		292 821	233 859
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		56 877	67 862
Dettes immobilisations			
Autres dettes		103 329	160 330
Charges financières		4 320	2 398
Produits de participations		24 903	26 265
Autres produits financiers		21 404	19 800
* Dont écart d'équivalence :		149 980	110 173

Aucune transaction n'a été conclue en dehors des conditions normales de marché.

NOTE 14 PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

NOTE 14.1 PRODUITS À RECEVOIR

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2025
Créances rattachées à des participations		1 652	1 663
Autres immobilisations financières		0	0
Créances clients et comptes rattachés		84 316	72 098
Autres créances		2 291	721
Disponibilités		86	112

NOTE 14.2 CHARGES À PAYER

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2025
Emprunts et dettes établissements de crédit		940	547
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		86 527	98 598
Dettes fiscales et sociales		73 905	74 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 544	8 548
Autres dettes		20 848	20 110

NOTE 15 PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

	<i>en milliers d'euros</i>	Charges	31.12.2025 Produits
Charges / Produits exploitation		9 646	46 463
Charges / Produits financiers			
Charges / Produits exceptionnels			
	TOTAL	9 646	46 463

NOTE 16 ÉCARTS DE CONVERSION SUR DETTES ET CRÉANCES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

	<i>en milliers d'euros</i>	Écarts d'actif*	31.12.2025 Écarts de passif
Emprunts et dettes financières		33 603	1 199
Instruments financiers		259	829
Clients		329	271
Fournisseurs		52	49
	TOTAL	34 243	2 348

* Couverts par une provision pour risque constituée pour 33 155 milliers d'euros.

NOTE 17 ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2024	31.12.2025
ACTIF			
Terrains		354	354
Participations		554	554
	TOTAL	908	908
PASSIF			
Réserve de réévaluation (1976)		908	908
Autres écarts (écarts de mise en équivalence, cf. note 5)		149 980	110 173
	TOTAL	150 888	111 081

NOTE 18 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	<i>en milliers d'euros</i>	2024	2025
A - RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ			
Production (société Manitou BF)		1 312 162	1 183 083
Négoce pièces de rechange		221 512	229 721
Négoce matériels		318 589	290 899
	TOTAL	1 852 263	1 703 703
B - RÉPARTITION PAR MARCHÉ			
France		467 836	408 412
Export		1 384 427	1 295 291
	TOTAL	1 852 263	1 703 703

NOTE 19 REPRISES DE PROVISIONS

	<i>en milliers d'euros</i>	2024	2025
		Produits	Produits
Reprise de provision pour risques		12 988	16 864
Reprise dépréciation immobilisations corporelles			
Reprise de provision dépréciation actifs circulants		6 210	4 512
Transfert de charges d'exploitation		17 130	
	TOTAL	36 328	21 376

NOTE 20 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

NOTE 20.1 PRODUITS EXCEPTIONNELS

	en milliers d'euros	2024	2025
		Produits	Produits
Produits de cession immobilisations corporelles		68	
Produits de cession immobilisations financières		6 600	
Reprise amortissements dérogatoires			
Reprise provision pour risque			
Divers		323	874
	TOTAL	6 991	874

NOTE 20.2 CHARGES EXCEPTIONNELLES

	en milliers d'euros	2024	2025
		Charges	Charges
Charges nettes s/cessions immobilisations incorporelles*		11	
Charges nettes s/cessions immobilisations corporelles		60	
Charges nettes s/cessions immobilisations financières		0	
Dotations aux amortissements dérogatoires et exceptionnels		2 568	592
Divers		398	
	TOTAL	3 037	592

Les produits et charges exceptionnels correspondent à des régularisations de nature fiscale.

NOTE 21 IMPÔT

NOTE 21.1 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	en milliers d'euros	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant		101 221	19 218	82 003
Résultat exceptionnel		282	73	209
Participation		-485		-485
Crédits d'impôts*			-1 376	1 376
Produits d'impôts d'intégration fiscale**			-177	177
Charges d'impôts dus à l'étranger***			-12	12
	Résultat net comptable	101 018	17 726	83 293

* Il s'agit des crédits d'impôts recherche, mécénat et famille pour respectivement 1 153 milliers d'euros, 209 milliers d'euros et 14 milliers d'euros.

** Il s'agit du produit d'impôt d'intégration fiscale de la filiale Manitou Global Services.

*** Il s'agit du complément de retenue à la source sur les créances brésiliennes minoré de l'impôt du bureau de Manitou BF en Roumanie.

NOTE 21.2 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé au titre de l'exercice 2025 est de 1 310 milliers d'euros.

NOTE 21.3 ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE D'IMPÔTS FUTURE

	<i>en milliers d'euros</i>	2025	
		Base	Montant
NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES			
ACCROISSEMENTS			
Provisions réglementées au 31.12.2024		7 153	
Autres évaluations dérogatoires			
	TOTAL	7 153	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ALLÈGEMENTS			
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		16 105	
	TOTAL	16 105	
ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
			4 160

NOTE 21.4 INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2025
Résultat de l'exercice		83 293
Participation		485
Impôt sur les bénéfices		17 726
Résultat avant impôts		101 503
Variation des provisions réglementées		115
Autres évaluations dérogatoires		
Résultat avant impôts, hors incidences des évaluations fiscales dérogatoires		101 619

NOTE 22 CRÉDIT-BAIL

Aucun contrat de crédit-bail immobilier ne subsiste au 31 décembre 2025.

NOTE 23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 23.1 ENGAGEMENTS DONNÉS

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2025
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions, nantissements		212
Hypothèques		
Pactes d'actionnaires		
Ventes de devises à terme et options de change		984
CAP de taux		40 000
Tunnel de taux		75 000
Swaps de taux		30 000
Engagements de reprise de matériels		

Il est précisé que la valeur marchande desdits matériels est, en général, supérieure à la valeur de rachat.

NOTE 23.2 ENGAGEMENTS REÇUS

	<i>en milliers d'euros</i>	31.12.2025
Achats de devises à terme		536

NOTE 24 EFFECTIF MOYEN

	<i>Personnel salarié</i>	2024	2025
Cadres		827	886
Agents de maîtrise et techniciens		73	73
Employés		686	716
Ouvriers		1 379	1 360
	TOTAL	2 965	3 035

NOTE 25 INFORMATION RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Montant total de la rémunération et des avantages en nature versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2025 :

<i>en milliers d'euros ou nombre de titres</i>	Salaires	Autres rémunérations	Stock-options attribuées	Stock-options attribuées	Stock-options levées	Autres prov. et engagements
Mandataires sociaux non dirigeants	192	809				602
Mandataires sociaux dirigeants						3 027

NOTE 26 INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société estime que l'information prévue par l'article 222-8 du règlement général et l'instruction n° 2006-10 de l'AMF, et donnée dans l'annexe aux comptes consolidés, est de nature à répondre aux dispositions introduites par le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008.

NOTE 27 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Comme pour la valorisation des titres mis en équivalence, les comptes consolidés de l'exercice 2025 ayant été établis selon les normes IFRS, les valeurs retenues pour la présentation de ce tableau sont celles résultant de ces normes.

SOCIÉTÉS <i>en milliers d'euros ou en devise</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. du résultat	Quote-part de capital détenu en %	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS			Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou Pertes (-)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette	Mise en équivalence					
I - Renseignements détaillés											
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
	En devise locale	En devise locale		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	En devise locale	En devise locale	EUR
Manitou Global Services	1 320	19 040	100,00%	1 716	1 716	17 547	5 718		11 743	578	
LMH Solutions	3 000	-1 134	100,00%	3 000	3 000	1 640	2 252		9 074	-226	
Manitou Italia	5 000	195 218	100,00%	59 860	59 860	229 051	4 200		470 857	33 876	
Manitou Benelux SA	500	2 700	99,90%	713	713	7 087			166 180	3 892	5 794
Manitou Portugal	600	4 961	100,00%	2 963	2 963	7 886			46 759	2 253	2 800
Manitou Deutschland GmbH	800	1 462	100,00%	8 712	8 712	6 673			139 293	4 411	4 700
Manitou Manutencion Espana SLU	2 090	3 450	100,00%	6 732	6 732	14 321	825		128 907	3 215	3 022
Manitou Interface & Logistics Europe	2 000	2 900	99,75%	1 995	1 995	5 087	2 197		33 596	190	
Manitou Nordics	242	8	100,00%	244	244	396			99	146	
MN Lifttek Oy	8	3 691	86,00%	4 963	4 963	5 978	824		10 829	119	
Easyfil	378	-4 110	81,90%	3 633	3 633	-1 282	6 163		2 749	-2 003	
GLERRE	30	2 583	100,00%	3 502	3 502	4 464	32		12 732	526	
Manitou Center Spain	484	334	100,00%	71	71	697	4 061		12 314	-122	
HM Battery			100,00%								
Manitou UK	GBP	GBP							GBP	GBP	
	230	7 698	99,42%	598	598	15 195			206 758	6 285	8 002
Manitou Americas Inc.	USD	USD				0			USD	USD	
	361 165	-106 221	100,00%	278 973	278 973	170 634			0	2 089	
Manitou Asia-Pacific Holding Pte Ltd	SGD	SGD							SGD	SGD	
	1 928	2 609	100,00%	1 310	1 310	9 459			0	374	224
Manitou Holding Southern Africa	ZAR	ZAR							ZAR	ZAR	
	27 769	-722	100,00%	1 642	1 642	33 697			0	-266	
Manitou Middle East	AED	AED							AED	AED	
	1 000	1 491	100,00%	212	212	628			0	217	
Manitou Australia	AUD	AUD							AUD	AUD	
	400	18 969	100,00%	1 325	1 325	11 626	4 949		109 511	1 070	
Marpoll Pty Ltd (LifteRite Hire & Sales)	AUD	AUD							AUD	AUD	
	100	11 090	100,00%	5 264	5 264	4 147	13 350		33 449	-2 459	
Manitou China	CNY	CNY							CNY	CNY	
	59 938	-25 730	100,00%	5 606	5 606	4 019			18 904	-1 149	
Manitou Vostok	RUB	RUB							RUB	RUB	
	338	-17 626	100,00%	2 173	2 173	-142			77	8 285	
Manitou Polska	PLN	PLN							PLN	PLN	
	200	4 359	100,00%	53	53	1 274			326	820	
Manitou South Asia	INR	INR							INR	INR	
	45 000	219 180	100,00%	637	637	2 084	4 987		1 554 749	-59 949	
Manitou Equipment India	INR	INR							INR	INR	
	7 002 429	-3 193 096	100,00%	69 048	69 048	32 645	6 981		5 948 022	-314 427	
Máquinas De Elevação Ltda	BRL	BRL							BRL	BRL	
	117 821	-15 474	99,99%	22 570	22 570	15 868	9 863		134 040	-216	
Manitou Malaysia	MYR	MYR							MYR	MYR	
	13 665	-891	100,00%	2 812	2 812	2 285	3 883		22 024	-1 878	
Manitou Chile	CLP	CLP							CLP	CLP	
	128 871	-3 173	100,00%	136	136	124			0	5 464	
Manitou Mexico	MXN	MXN							MXN	MXN	
	5 150	2 695	99,00%	221	221	390				392	
Manitou Japan CO LTD	JPY	JPY							JPY	JPY	
	12 000	6 404	100,00%	103	103	104				740	
Manitou PS UK	GBP	GBP							GBP	GBP	
	1 000	1 491	100,00%	2 060	2 060	1 354					
PT MANITOU INDONESIA PERKASA	MYR	MYR							MYR	MYR	
	20 000 000		100,00%	1 040	1 040	998				-104	

SOCIÉTÉS <i>en milliers d'euros ou en devise</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. du résultat	Quote-part de capital détenu en %	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS			Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Bénéfice ou Pertes (-)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette	Mise en équivalence					
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 %)											
MGF	4 682	24 796	49,00%	12 571	12 571	12 571	0		0	1 717	0
Manitou Finance Ltd	7 270	5 797	49,00%	4 875	4 875	4 875	0		0	1 272	1 723
C - PARTICIPATIONS (Sociétés sans activité)											
Cobra MS	40		100,00%	40	40	0	0		0	0	0
Manitou Développement	25		100,00%	25	25	25	0		0	0	0
I I - Renseignements globaux											
A - FILIALES non reprises au paragraphe I	Néant										
B - FILIALES non reprises au paragraphe I	Néant										
C - PARTICIPATIONS non reprises au paragraphe I	Néant										

NOTE 28 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

SOCIÉTÉS <i>en nombre de parts ou d'actions ou en milliers d'euros</i>	Nature et nominal	Devise	Nombre de parts ou d'actions	Valeur comptable d'origine	Valeur en équivalence
MANITOU GLOBAL SERVICES	Actions de 20	EUR	66 000	1 716	17 547
MANITOU FINANCE FRANCE SAS	Actions de 1000	EUR	12 571	12 571	12 571
MANITOU UK Ltd.	Actions de 1	GBP	228 670	598	15 195
MANITOU ITALIA	Actions de 1	EUR	5 000 000	59 860	229 051
MANITOU BENELUX SA	Parts de 500	EUR	999	713	7 087
MANITOU ASIA -PACIFIC HOLDING Pte Ltd	Actions de 1	SGD	1 927 764	1 310	9 459
MANITOU Portugal	Actions de 5	EUR	120 000	2 963	7 886
MANITOU DEUTSCHLAND GmbH	Actions de 800 000	EUR	1	8 712	6 673
MANITOU HOLDING SOUTHERN AFRICA PTY Ltd.	Parts de 1	ZAR	27 769	1 642	33 697
MANITOU FINANCE Ltd.	Parts de 1	GBP	3 562 000	4 875	4 875
MANITOU AMERICAS	Actions de 361 101	USD	1	278 973	170 634
MANITOU AUSTRALIA PTY Ltd.	Actions de 1	AUD	400 000	1 325	11 626
MANITOU CHINA				5 705	4 019
MANITOU MANUTENCION ESPAÑA S.L.	Actions de 1	EUR	200 000	6 732	14 321
MANITOU VOSTOK	Actions de 1	RUB		2 173	-142
MANITOU POLSKA	Parts de 1	PLN	400	53	1 274
MANITOU INTERFACE LOGISTICS EUROPE	Actions de 500	EUR	3 990	1 995	5 087
MANITOU SOUTH ASIA PRIVATE LTD	Actions de 10	INR	4 499 999	637	2 084
MANITOU BRASIL MANIPULACAO DE CARGAS	Actions de 1	BRL	53 628 770	22 570	15 868
MANITOU NORDICS SIA	Actions de 1	EUR	170 000	244	396
MANITOU MIDDLE EAST	Actions de 1	AED	1 000 000	211	628
MANITOU MALAYSIA	Actions de 1	MYR	12 465 100	2 812	2 285
MANITOU CHILE	Actions de 1	CLP	15 000 000	136	124
LMH SOLUTIONS	Actions de 10	EUR	300 000	3 000	1 640
MANITOU EQUIPMENT INDIA	Actions de 10	INR	522 802 875	69 560	32 645
MARPOL LIFTRITE	Actions de 1	AUD	100 000	5 577	4 147
MANITOU MEXICO	Actions de 200	MXN	25 493	221	390
MANITOU JAPAN CO LTD	Actions de 100	JPY	120 000	103	104
MANITOU UK PS	Actions de 1	GBP	900 000	2 060	1 354
MN LIFTEK OY	Actions de 1	EUR	43	5 144	5 978
COBRA MS	Actions de 400	EUR	100	40	40
MANITOU DEVELOPPEMENT	Actions de 1	EUR	10 000	25	25
EASYLI	Actions de 100	EUR	3 099	3 785	-1 282
GI.ERRE	Actions de 1	EUR	30 000	3 757	4 464
MANITOU CENTER MADRID, S.L.	Actions de 1	EUR	3 000	71	697
HM BATTERY SOLUTIONS		EUR		364	0
MANITOU INDONESIA PERKASA			3 000	1 040	998
TOTAL				513 271	623 445

NOTE 29 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

DÉCÈS DE MARCEL BRAUD PRÉSIDENT D'HONNEUR ET FONDATEUR DU MANITOU

Le mardi 3 février 2026 Marcel Braud, Président d'honneur, Fondateur du Manitou, est décédé à l'âge de 93 ans. Passionné par l'innovation, l'industrie, le réseau de concessionnaires et les produits du groupe dont il fut le Président jusqu'en 2017, Marcel Braud a transformé l'entreprise familiale en une référence mondiale de la manutention, de l'élévation de personnes et du terrassement.

CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION DE BATTERIES LITHIUM-ION

En janvier 2026, Manitou BF a créé avec son partenaire historique, le groupe chinois Hangcha, une joint-venture établie au Mans (France), spécialisée dans la fabrication et la distribution de batteries lithium-ion pour véhicules industriels. Cette nouvelle entité, dans laquelle la société MBF détiendra une participation minoritaire, fonctionnera de manière indépendante. Soumise à l'approbation des autorités de la concurrence européennes, cette joint-venture vise à accompagner le remplacement des batteries plomb par des solutions lithium-ion plus durables, et soutient directement la feuille de route stratégique « LIFT » du groupe, orientée vers l'électrification de ses gammes

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre événement postérieur à la clôture significatif à la date d'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2025 par le Conseil d'administration du 11 mars 2026.